

Le logement

Le poulailler est un élément important pour le bien-être des poules et coqs. Il en existe de nombreux modèles, sans doute presque autant que d'éleveurs. Sachez cependant que les poules n'y viennent que pour manger, pondre et dormir, et parfois s'abriter des intempéries ; la plupart du temps les volailles sont sur le parcours extérieur.

Au lieu de construire un poulailler, vous pouvez aussi reconvertir un ancien bâtiment (grange ou hangar), ce qui présente notamment l'avantage d'être plus économique.

● **Les dimensions** doivent être adaptées au nombre de volailles. Un poulailler de 4 m x 4 m convient largement pour une vingtaine de poules. Vous pouvez le séparer en deux en réservant une partie pour les poules pondeuses et l'autre partie pour les jeunes ou bien les coqs de chair.

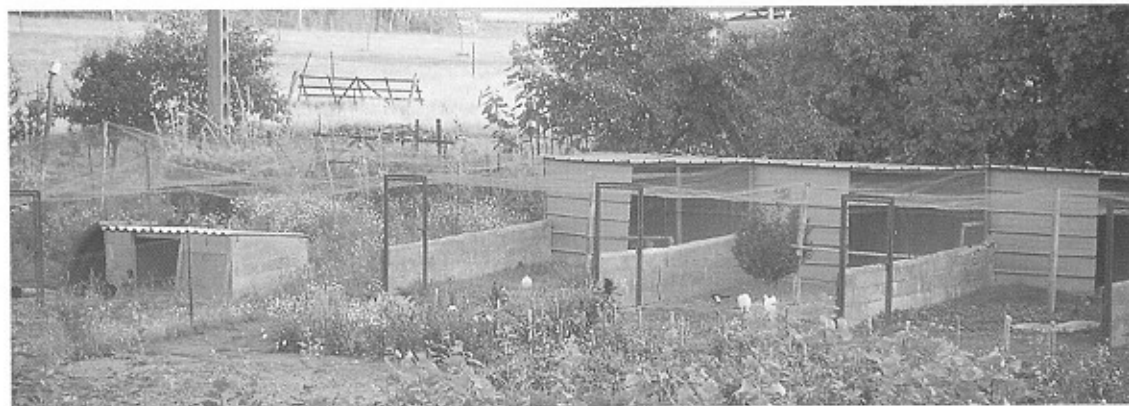
● **L'orientation** : la pente du toit sera orientée vers l'ouest, c'est-à-dire vers les pluies dominantes ; et les ouvertures seront orientées vers l'est. Il est préférable d'abriter ce poulailler des vents d'est glaciaux d'hiver,

en le plaçant, si vous en avez la possibilité, à proximité d'une haie ou d'un bois.

● **Les matériaux** : les murs sont construits en parpaings et enduits de crépi, qui assure une protection supplémentaire. Le toit peut être réalisé en Fibrociment. Cependant si vous êtes dans une région soumise à des tempêtes, le toit risque de s'envoler d'un bloc. Dans ce cas, utilisez de préférence des tuiles, mais en donnant alors au toit une pente plus importante. En tout cas, évitez les toits de tôles qui rendent les poulaillers trop froids en hiver et étouffants en été. Les tôles plastifiées sont faciles à poser mais d'une résistance assez faible. Placez des gouttières et descentes destinées à recueillir l'eau de pluie que vous pouvez garder afin d'assurer le breuvage de vos animaux.

● **Le sol** doit être sain. Il doit pouvoir se nettoyer facilement, et empêcher l'intrusion de rongeurs. Il doit donc être en béton.

La surface des poulaillers est fonction du nombre de volailles.





● **Les aménagements** : les perchoirs en bois doivent être placés tous à la même hauteur, sinon il y aura une compétition entre les volailles qui veulent toutes se percher le plus haut possible. Prévoyez un nombre de pondoires suffisant (au moins un pour trois poules) et placez-les dans un coin tranquille et peu éclairé du poulailler. Une mangeoire complète l'agencement. L'abreuvoir est placé à l'extérieur du poulailler. Comme litière, vous pouvez utiliser de la paille : c'est ce qui est le plus économique.

● **Un parcours extérieur** attenant au poulailler est nécessaire. Si vous habitez en pleine nature et qu'il n'y a pas de prédateurs (ce qui est rare), vous pouvez laisser vos volailles en complète liberté. Elles regagneront leur poulailler le soir, surtout si vous prenez l'habitude de les nourrir à ce moment-là. Sinon, il vous faut installer un enclos en grillage assez haut (2 m) et assez vaste – l'idéal est que les dimensions soient telles qu'il subsiste toujours de la verdure

quelle que soit la saison. Vous pouvez aussi morceler ce parcours ; les volailles en picoreront une partie pendant que la végétation repoussera dans l'autre.

L'ensemble de ce parcours extérieur doit être sain. Si le sol est trop lourd, il faut procéder à un drainage pour éviter l'humidité. Des arbustes plantés sur la parcours abriteront vos pensionnaires lors des fortes chaleurs d'été.

Recommandation

Les constructions constituant le logement des poules doivent être conçues pour durer, donc ne lésinez pas sur leur qualité.

À noter

Pour toute construction fixe, même petite, il vous faut un permis de construire. Renseignez-vous auprès de votre mairie.